

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

- 1.- Ces conditions d'achat seront acceptées immédiatement, une fois la commande passée acceptée par CADAMADRiD.
- 2.- Sur les bordereaux de livraison ou les bons de livraison, vous devez toujours faire référence au numéro de commande. L'acceptation du produit fourni, fera l'objet d'une vérification et d'un contrôle par notre système de qualité.
- 3.- Tous les matériaux fournis doivent répondre aux spécifications indiquées dans la documentation d'accompagnement envoyée, et seront livrés avec leurs certificats de conformité correspondants.
- 4.- Tous les matériaux fournis doivent être correctement identifiés avec les références qui apparaissent dans la commande.
- 5.- Il sera de la responsabilité du fournisseur de signaler toute non-conformité survenant par rapport au matériel demandé, s'il est défectueux ou ne répond pas aux spécifications requises. Tout cela sans appliquer aucun coût, et en tenant compte des délais de livraison prévus.
- 6.- Les délais de livraison seront convenus avec le fournisseur et apparaîtront sur la commande. Le non-respect des délais convenus peut entraîner des pénalités allant jusqu'à 0,5% par semaine de la valeur de la marchandise livrée, et jusqu'à un maximum de 5%.
- 7.- Les certificats de qualité, les enregistrements générés par l'activité elle-même, ainsi que toute autre documentation demandée dans la commande, doivent être conservés par le fournisseur pendant une période de dix ans à compter de la date de livraison du matériel.
- 8.- CADAMADRiD, sur demande écrite formelle, aura le droit d'accéder aux installations du fournisseur, lorsqu'il le jugera nécessaire ; ainsi que nos clients et les autorités réglementaires applicables.
- 9.- Sauf indication contraire, l'adresse de livraison de la marchandise sera la suivante :

COMPAÑÍA AUXILIAR DE AERONÁUTICA, S.L
C/ SORIA, 4
28864 Ajalvir –Madrid-
Telf.: 91.884.30.62

- 10.- Le mode de paiement sera toujours convenu avant la livraison de la marchandise et apparaîtra dans la commande.
- 11.- Ces conditions d'achat seront valables pour toutes les commandes passées par CADAMADRiD. Elles seront toujours disponibles pour tous les fournisseurs, sur le site www.cadamadrid.com .
- 12.- Le fournisseur doit disposer d'une procédure capable de contrôler les pièces ou les produits contrefaits.
- 13.- Le fournisseur doit disposer d'une procédure garantissant que les personnes sont informées des propriétés des produits sous contrat et de leur sécurité vis-à-vis des tiers.
- 14.- Le fournisseur veillera à ce que son personnel maintienne un engagement éthique envers la société et son environnement. Par exemple; informer CADAMADRiD, s'il y a une erreur de notre part dans les pièces, ou dans leur expédition.
- 15.- Le fournisseur, si le produit est jugé critique (matières premières ou sous-traitance de procédés spéciaux) sera évalué périodiquement, en fonction des délais de livraison et de la qualité des produits reçus. Cette évaluation fera l'objet d'un rapport par le service qualité de CADAMADRiD.
- 16.- Le fournisseur doit informer CADAMADRiD des changements dans les processus contractuels, les produits fournis et les services fournis, y compris les changements de fournisseurs et d'emplacements géographiques.